

**La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale
a le plaisir de vous proposer :**

Une journée au Château fort de Sedan

27^{ème} festival médiéval : la fête du Feu



Fête médiévale
Au Château fort de Sedan
27^{ème} festival médiéval : La fête du feu
11 Mai 2024

Prix unique adulte/enfant* : 15€ comprenant :

- Entrée au festival
- Visite du château
- Repas

Au programme :

- De la musique
- Du théâtre
- De la reconstitution immersive de la vie sur un camp et ainsi de l'artisanat d'époque.
- Des jeux pour enfants et pour toute la famille

*Les enfants de moins de 8 ans ont la gratuité du festival et de la visite du château. Il faudra néanmoins prendre vos mesures pour le repas.

Un spectacle prévu le samedi soir mais aussi un marché d'artisans tout le week-end et en nocturne le samedi !

Les chèques avec le libellé « château de Sedan » doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Mme BOUTREAU Carole
4 Impasse des noyers
02190 VARISCOURT


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


CHATEAU FORT DE SEDAN


**S.R.I.A.S.
GRAND-EST**

Le samedi 11 mai 2024

Cette sortie est réservée aux fonctionnaires et agents de la fonction publique d'État exerçant en Grand-Est, actifs et retraités et à leur conjoint-e et à leur(s) enfant(s), à charge.

TARIF:

La participation demandée a été fixée à **15 € par participant, comprenant le billet d'entrée, un coupon repas et la visite du château.**

Le transport et autres dépenses personnelles sont à votre charge.

En cas de désistement 15 jours avant la date de la soirée, il ne sera procédé à aucun remboursement.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **30 avril 2024 inclus**, sur le site www.srias-grandest.fr **uniquement**.

Pour valider votre inscription, il conviendra d'envoyer, dans le même temps que votre inscription, votre chèque libellé **à l'ordre de : « CHATEAU DE SEDAN »** :

ACTION MEDIEVALE SEDAN

à l'attention de Carole BOUTREAU

4 Impasse des noyers

02190 VARISCOURT

Les inscriptions incomplètes ou mal renseignées ne seront pas prises en compte.

Les billets seront distribués sur place par les membres de la SRIAS Grand Est

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Le nombre de participants est limité à 200.

5 Billets par famille maximum.

Si le nombre de demandes est supérieur au nombre de billets, les critères de sélection appliqués seront :

- 1) Inscription complète dans les délais ;
- 2) Priorité aux primo-participants à une action familiale organisée par la SRIAS (2024) ;
- 3) Répartition départementale et ministérielle ;
- 4) Quotient familial.

Les personnes retenues et non retenues seront avisées par courrier électronique (au plus tard le 6 mai) **et leur chèque détruit si nécessaire.**

Pour toute question : ca.srias.ge@gmail.com

www.srias-grandest.fr